

**Présentation des résultats de l'enquête "Les caisses de pension suisses en 2012"**

## **Les caisses de pension suisses n'atteignent pas les objectifs fixés**

Zurich, le 22 mai 2012 – **Les résultats de l'enquête réalisée par Swisscanto auprès des caisses de pension suisses montrent que les exigences de rendement pour l'année 2011 couverte par l'étude n'ont pas été remplies. Cela a entraîné une nouvelle baisse des taux de couverture, bien que les institutions de prévoyance de droit privé se situent toujours en moyenne au-dessus de 100%. Cette année encore, le plus grand défi auquel se heurtent les responsables consiste à atteindre les rendements théoriques nécessaires.**

L'enquête de cette année, à laquelle ont participé 326 caisses représentant au total 2,5 millions d'assurés et une fortune de prévoyance de CHF 426 milliards, permet de tirer des conclusions solides et nuancées quant à la situation actuelle de la prévoyance professionnelle en Suisse. Elle donne un aperçu de la structure, de l'organisation, des placements et de la performance des institutions de prévoyance participantes.

### **La performance légèrement négative diminue les taux de couverture**

La performance nette calculée offre un outil évocateur et facile à comprendre pour décrypter la situation de financement actuelle des caisses de pension. Pour 2011, elle se chiffre en moyenne à -0,32% et a donc provoqué une légère perte de substance. Les rendements réalisés se situent principalement dans la plage entre -2,5% et +2,5%. Un peu moins de la moitié des caisses participantes (46%) a réussi à réaliser un résultat positif.

Cela fait déjà plusieurs années que les revenus insatisfaisants du capital pèsent sur la prévoyance professionnelle. Le rendement moyen sur 5 ans de toutes les caisses participantes n'est positif qu'à raison de 0,2% par an, malgré le très bon résultat de 2009.

En raison des engagements de prévoyance qui escomptent des taux d'intérêt plus élevés, les taux de couverture se sont fortement repliés. Pour les caisses privées, ces taux ont reculé de 106% à 103%, pour les caisses de droit public à capitalisation complète de 98% à près de 95%.

## **Augmentation des mesures d'assainissement dans les institutions de prévoyance de droit public**

Dans les circonstances actuelles, il n'est guère étonnant que de nombreuses institutions de prévoyance continuent à devoir prendre des mesures d'assainissement. Pour l'année en cours, la proportion est de 19% pour les caisses privées (année précédente: 20%), et même de 38% (34%) pour les caisses de droit public. La mesure la plus souvent citée, dans 70% des cas, est la réduction des intérêts versés (pour les plans de prévoyance enveloppants), suivie par les contributions à l'assainissement venant de l'employeur et des salariés.

La réduction des intérêts versés ainsi que la perception de contributions à l'assainissement touchent plus fortement les assurés en activité, parce que ceux-ci doivent contribuer au financement du capital des bénéficiaires de rentes grâce aux garanties que la loi accorde à ces derniers. L'enquête a fait apparaître une part de bénéficiaires de rentes de près de 25% par rapport au nombre total de destinataires, et les deux tiers d'entre eux touchent une rente de vieillesse.

L'an dernier, les facteurs fixés par des décisions politiques en ce qui concerne le taux d'intérêt minimal et le taux de conversion minimal ont à nouveau été supérieurs aux rendements réalisés, ce qui a creusé les découverts des institutions de prévoyance. Face à des taux toujours aussi faibles, les perspectives d'atteindre les rendements théoriques nécessaires restent extrêmement incertaines et placent les responsables devant des tâches difficiles.

## **En quête de protections contre l'inflation et les risques de change**

L'incertitude qui prévaut est étroitement liée aux perspectives pour la zone euro, qui restent difficiles à pronostiquer. Les mesures de soutien de la BCE entraînent une expansion considérable de la masse monétaire, tandis que les pays déficitaires sont tenus de prendre des mesures d'économies draconiennes. La politique de taux bas assortie à une croissance toujours faible comporte un risque de tendances déflationnistes, alors que l'expansion de la masse monétaire pourrait provoquer une accélération de l'inflation. En fonction de l'évolution attendue, les caisses devraient appliquer des stratégies tout à fait différentes. L'enquête montre que la plupart d'entre elles escompte que la situation actuelle marquée par des taux bas et une inflation faible perdurera. Aucun participant ne s'attend à une forte hausse de l'inflation, et 35% escomptent des hausses de prix légères. Tous les autres participants s'attendent à une inflation constante, parfois en baisse.

De quelle manière les caisses mettent-elles concrètement en œuvre leurs attentes? Pour se protéger de l'inflation, 72% des participants citent des actifs réels tels que les

investissements immobiliers et 60% les actions. Suivent les matières premières (40%) et les liquidités (37%) ainsi que l'or (31%). Les emprunts protégés contre l'inflation et surtout les emprunts d'Etat ne sont cités qu'en dernier et ne jouent donc qu'un rôle secondaire à cet égard.

De façon générale, l'évolution parfois spectaculaire des devises ces deux dernières années a souligné la nécessité de se protéger contre les variations de change. De fait, près des deux tiers des caisses ayant participé à l'enquête ont introduit, à des degrés variables, des garanties sur leurs placements en monnaies étrangères. Celles-ci sont principalement utilisées pour les obligations en monnaies étrangères, en moyenne aux deux tiers, tandis qu'une garantie intégrale n'est effectuée que pour un quart. Suivent – en fonction de l'ampleur de la garantie – les matières premières, la *private equity* et les actions étrangères. On trouve à la fin de la liste les placements en *hedge funds*.

### **Le contexte général de taux faibles: un défi constant**

L'an dernier non plus, l'allocation des actifs n'a pratiquement pas subi de modifications. La part des obligations à la fortune totale a légèrement augmenté de 36,7% à 37,3%, principalement en raison de l'évolution des cours. Les taux d'intérêts obligataires actuellement faibles comportent des risques de cours considérables pour les investisseurs en obligations. C'est pourquoi l'enquête a posé délibérément la question des modifications apportées dans ce segment. Les réponses ont montré que près de la moitié des caisses ont apporté des modifications à la composition de leur portefeuille durant l'année écoulée, principalement en réduisant les emprunts d'Etat au profit des emprunts des entreprises. Un participant sur cinq a en outre consolidé la part des emprunts des marchés émergents.

### **12<sup>e</sup> enquête de Swisscanto auprès des caisses de pension suisses**

Cette année, 326 caisses de pension ont participé à l'enquête (contre 361 l'année précédente) ; comme l'an dernier, elles représentent près de 2,5 millions de destinataires et une fortune de prévoyance de CHF 426 milliards. On relèvera que le nombre de destinataires et la fortune de prévoyance sont restés identiques par rapport à l'année précédente, bien que le nombre de participants ait diminué d'environ 10%. Cela s'explique par la poursuite de la diminution du nombre total de caisses autonomes et semi-autonomes au profit d'institutions collectives ainsi que par l'augmentation constante du nombre de sondages qui représentent une charge considérable pour les participants. Néanmoins, la représentativité des données reste très élevée. L'enquête de Swisscanto fournit les seules indications fiables et statistiquement fondées pour de nombreux domaines du 2<sup>e</sup> pilier.

Grâce à leur force évocatrice et à leur rédaction transparente, les résultats de l'enquête offrent aux responsables des institutions de prévoyance, mais aussi aux personnes intéressées des milieux politiques, de la science et des médias, une référence utile et souvent utilisée.

### **Evaluation détaillée**

De plus amples informations ainsi que les résultats détaillés avec graphiques et commentaires sont disponibles dès à présent sur [www.swisscanto-cp-enquete.ch](http://www.swisscanto-cp-enquete.ch).

En septembre, Swisscanto publiera à nouveau une étude détaillée avec des analyses et des commentaires de spécialistes.

### **Votre contact:**

Beat Amstutz, Responsable Communication  
Téléphone +41 58 344 43 21, [beat.amstutz@swisscanto.ch](mailto:beat.amstutz@swisscanto.ch)

Roman Kappeler, responsable adjoint de la communication  
Téléphone +41 58 344 44 42, [roman.kappeler@swisscanto.ch](mailto:roman.kappeler@swisscanto.ch)

Swisscanto Holding SA, Waisenhausstrasse 2, 8021 Zurich  
[www.swisscanto.ch](http://www.swisscanto.ch)

### **Swisscanto - leader de la gestion d'actifs**

Swisscanto figure parmi les plus grands promoteurs de fonds de placement, gérants de fortune et prestataires de solutions pour la prévoyance professionnelle et privée en Suisse. Cette entreprise collective des Banques Cantonales Suisses gère pour les clients une fortune de CHF 52,8 milliards et emploie 390 collaborateurs à Zurich, Berne, Bâle, Pully, Londres, Francfort-sur-le-Main, Milan et Luxembourg (situation au 31 mars 2012).

En tant que spécialiste confirmé, Swisscanto développe des solutions de placement et de prévoyance de première qualité pour des investisseurs privés, des entreprises et des institutions. En tant que promoteur de fonds, Swisscanto est régulièrement primé au niveau national et international. Swisscanto est en outre connu pour son rôle de pionnier dans le domaine des placements durables et pour son étude « Les caisses de pensions suisses » publiée chaque année.